

**Déclaration lors de la Conférence de presse par l'Experte
Indépendante sur la situation des droits de l'homme en
République Centrafricaine**

(1ere mission du 4 au 14 mars 2014)

Bangui, le 13 mars 2014



1. Les objectifs de la mission

En ce jour de 13 Mars 2012, je viens de boucler une première mission de 10 Jours. Cette visite, entreprise dans le cadre de l'exercice de mes fonctions d'Experte Indépendante sur la Situation des droits de l'Homme en République Centrafricaine, m'a permis d'entreprendre une évaluation de la situation sur le terrains. Elle m'aura surtout donné l'opportunité de m'imprégner des réalités politiques, sécuritaires, sociales et culturelles qui ont pu exposer et continuent d'exposer les populations à la violence, a des violations de leurs droits fondamentaux et aux déplacements forces.

Comme vous le savez cette mission fait suite à ma nomination comme Experte Indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine (RCA) suite à l'adoption par le Conseil des droits de l'homme de la résolution A/HRC/RES/S-20/1 le 20 janvier 2014. Ladite résolution a nécessité d'entreprendre une visite urgente en RCA à l'effet de présenter à la vingt-cinquième session du conseil et précisément le 26 mars prochain, un rapport oral sur la situation des droits de l'homme. Ma visite ici en RCA du 4 au 14 mars s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre de cette résolution.

Ma mission se situe dans le cadre de la résolution A/HRC/RES/S-20/1 du 20 janvier 2014 suite à l'adoption de laquelle, j'ai été nommée comme Experte Indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine (RCA). Compte tenu de l'ampleur de la crise en RCA, ladite résolution demande d'entreprendre une visite urgente en RCA à l'effet de présenter à la vingt-cinquième session du Conseil et précisément le 26 mars prochain, une mise à jour orale sur la situation des droits de l'homme. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu me recevoir et échanger au cours de cette première mission.

Ma présence en RCA témoigne d'abord de l'intérêt qu'accorde la communauté internationale à la crise centrafricaine. Ma présence témoigne aussi de la nécessité de trouver au plus vite une solution idoine à la crise des droits de l'homme en cours. Sur ce, je suis aussi venue, porter un message d'encouragement et de soutien de la communauté internationale au peuple de la République Centrafricaine avec à sa tête Mme la Cheffe d'Etat Catherine Samba-Panza.

Mon mandat consiste à faire un suivi de l'évolution des droits de l'homme en RCA, d'identifier les préoccupations majeures relatives aux droits de l'Homme et d'explorer des solutions appropriées y compris des recommandations en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. A cet effet, J'ai rencontré et discute avec toutes les parties prenantes pour collecter et confirmer des informations crédibles sur la situation en cours afin que nous trouvions, ensemble, des solutions pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme en RCA

2. Les interlocuteurs rencontrés

La préparation de cette mission a commencé par une mission à Genève où je me suis entretenue avec le Représentant Permanent du Gabon en sa double qualités de Représentant du Gabon et de Président du Conseil des Droits de l'homme pour l'année 2014, le Représentant Permanent de la

RCA près les Nations Unies à Genève, le Représentant Permanent de la France, les Représentants Permanents du Tchad, du Congo, le Représentant Permanent Adjoint des Etats Unis d'Amérique et son équipe en charge de la RCA, J'ai aussi rencontré et recueilli les points de vue du Représentant Permanent de l'Union Africaine, de la Représentante Permanente de l'Union Européenne ainsi que les Experts en charge des droits de l'homme. Je me suis enfin entretenue avec Mme la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et plusieurs unités de son bureau.

Ici en RCA, outre le leadership de BINUCA, j'ai pu rencontrer et échanger avec Mme la Cheffe d'Etat de la Transition Mme. Catherine Samba-Panza, Mme la Ministre de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de l'action Humanitaire; Mme la Ministre d'Etat en charge du Développement Rural, Mme la Ministre de l'éducation nationale, Mme la Ministre de la Communication et de la Réconciliation Nationale. Je me suis aussi entretenue avec le Directeur de cabinet du Ministre de la Justice, le Procureur de la République, les Femmes parlementaires, le réseau des Femmes leaders, le réseau des ONG nationales des droits de l'homme., Au niveau des partenaires de la RCA J'ai eu à m'entretenir avec le Représentant de l'Union Africaine Chef de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique(MISCA) l'Ambassadeur de France, les Ambassadeurs du Maroc, du Cameroun, de la Russie et de la Chine en RCA, le Représentant de l'Union Européenne, le commandant de l'opération Sangaris, la Croix Rouge International, la communauté humanitaire et des agences du système des Nations Unies.

3. Les lieux visités

J'ai eu à visiter un certain nombre de lieux tels que la prison de Ngaragba où j'ai visité tous les détenus dans leur cellules de détention et interviewé 9 d'entre eux. J'ai aussi visité les camps de déplacés de Mpoko 1 et 2. En dehors de Bangui, j'ai visité Kaga Bandoro où j'ai eu un entretien avec la représentation de la MISCA dans cette région. J'ai eu aussi un entretien avec 26 enfants mineurs sauvés par la MISCA après une attaque du convoi les emmenant vers le nord. Ces enfants dont 4 ont pu retrouver leur père, sont accueillis et hébergés dans l'enceinte de la MISCA avec l'aide de l'UNICEF et l'ONG Save the Children en attendant d'avoir des informations sur leurs parents et éventuellement un lieu d'accueil approprié. A Kaga Bandoro, j'ai eu l'opportunité de m'entretenir avec le commandant de zone Seleka ainsi qu'avec les anti-balaka. Les entretiens avec les deux groupes à Kaga Bandoro m'ont permis de savoir que les leaders des deux groupes se consultent de temps en temps pour résoudre un problème, malgré des incidents dans lesquels d'ailleurs, les victimes sont des civils.

4. Evaluation de la situation des droits de l'homme

Sur la situation des droits de l'homme en RCA, il est ressorti de mes entretiens que des violations graves des droits de l'homme ont été commises sous les régimes précédents en particulier de Bozize et de l'ex-Seleka. Depuis Décembre 2013, ces violations se sont accentuées en des formes plus cruelles en particulier commises par les anti-Balaka à Bangui et à l'intérieur du pays. Parmi ces violations des droits de l'homme on peut noter; les violations du droit à la dignité humaine, à la vie à travers des exécutions sommaires et extrajudiciaires les plus horribles que le pays ait connues, les violations du droit à l'intégrité physique à travers des traitements inhumains et dégradant, les violences sexuelles le recrutement d'enfants soldats et associés aux conflits armes. Autres droits violés sont le droit à la sécurité humaine et en particulier physique, à la liberté de mouvement, de choisir sa résidence, à l'éducation (écoles fermées ou détruites depuis plus d'un an), droit à la santé (destruction de centres de soins et vols de matériels médicaux), droit au travail, droit international humanitaire (attaques sur les ambulances) etc.

Bien que le nombre de tueries aient diminué par rapport aux mois précédents. Les incidents continuent dans certains quartiers de Bangui et à l'intérieur du pays. Cette situation illustre la précarité de la situation en RCA.

Par-dessus tout, et plus que jamais, c'est la question de la sécurité des personnes et des biens qui se pose comme condition sine qua none du respect des autres droits. Les derniers affrontements depuis Décembre 2013 ont fait naître chez les musulmans un sentiment d'insécurité totale les obligeant, soit à être cantonnés dans un site, soit à quitter la capitale vers le nord ou quitter le territoire national.

Mes entretiens avec plusieurs interlocuteurs me permettent de conclure que la crise actuelle en RCA serait le résultat de problèmes structurels qu'a connu le pays depuis des décennies. La discrimination de certaines régions et d'une certaine partie de la population ont engendré une disparité entre les régions et partant des Conflits récurrents. A cela, il faut ajouter la mal gouvernance récurrente et l'incapacité des gouvernements successifs à développer une cohésion nationale. De nos jours la crise tend vers une dimension régionale.

Ces entretiens tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays me permettent également d'affirmer que la crise actuelle en RCA est multidimensionnelle dont les causes seraient surtout politique et socioéconomique, elle présente cependant un aspect intercommunautaire voire inter religieux.

Les auteurs des violations qu'on connaît aujourd'hui sont pour la plupart, des jeunes qui à mon sens semblent ne pas être les vrais auteurs qui courent encore mais qu'il faille cependant arrêter et juger si tant qu'il est vrai qu'on veut lutter contre l'impunité. Trouver ces auteurs pourrait permettre de faire la lumière sur les violations contre le peuple centrafricain et d'en établir la responsabilité. Mon message à tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin sacrifient la jeunesse en les poussant ou en les supportant à commettre de telles violations, est de savoir que la communauté internationale ne peut tolérer de tels actes car aucune violation des droits de l'homme ne restera impunie. C'est en cela que le travail de la commission internationale d'enquête qui est déjà ici en RCA, serait d'une grande utilité.

5. CONCLUSION

Cette première visite m'a permis de constater que la présence de l'autorité de l'Etat centrafricain ne se sent que timidement dans la capitale Bangui et très peu à l'intérieur du pays. L'impunité semble s'établir comme la règle et la lutte contre l'impunité l'exception en RCA où la plupart des infrastructures du système judiciaire sont détruites. Le pays a un manque criard d'infrastructures judiciaires et de magistrats tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays pour juger les affaires et de ce, contribuer ainsi à la lutte contre l'impunité.

La justice qui ne fonctionne qu'à Bangui opère au ralenti et ne saurait tenir ses audiences pour juger des anti-balaka sans en être empêchée par les partisans de ce groupe armé. On peut dès lors constater que l'insécurité et la violence que sème les groupes armés en RCA constitue un frein aux efforts consentis par les nouvelles autorités dans la lutte contre l'impunité. Il s'ensuit donc que tant que la peur demeure chez les magistrats, ils ne pourront tenir d'audience. Des violences commises par des groupes armes, milices armes et des bandits, la population centrafricaine est la seule et unique victime. Pour ce faire je recommande :

Aux nouvelles autorités de transition :

- De continuer à mettre tout en œuvre pour rétablir la paix et la sécurité qui revêtent un caractère primordial dans toutes les régions de la RCA car elles favorisent l'émergence d'un environnement favorable à la satisfaction des autres droits. C'est en cela que j'encourage le programme national de vérité justice,

réparation et réconciliation intercommunautaire. J'encourage aussi de toutes les autorités nationales à entreprendre des visites fréquentes dans leurs régions pour sensibiliser la population et donner l'exemple de la réconciliation

- Je félicite le Gouvernement de transition pour les efforts entrepris pour payer les salaires des fonctionnaires et je l'encourage à continuer ces efforts car ils permettent de décriper l'atmosphère et de faire respecter les droits économiques et sociaux
- De développer un programme de soutien psychothérapeutique pour les victimes de violences sexuelles et les jeunes associés au conflit armé
- D'encourager le peuple de Centrafrique au surpassement de soi et d'œuvrer dans le sens d'une réconciliation intercommunautaire et nationale.
- De développer des programmes d'éducation et de sensibilisation à l'éducation aux droits de l'homme.
- De procéder à la réforme rapide du secteur de sécurité comprenant un criblage des éléments de la nouvelle armée nationale, laquelle doit être composée de personnes venant de toutes les 16 provinces de la RCA,
- Procéder au désarmement de tous les groupes armes et milices détenant illégalement des armes.
- De réhabiliter les infrastructures judiciaires et procéder au redéploiement des magistrats dans leur lieu d'affectation.
- La réouverture des écoles (Les enfants sont l'avenir de ce pays et il est urgent que **les écoles soient rouvertes**).

A la communauté internationale je recommande :

- De mettre tout en œuvre pour le déploiement d'une mission de paix capable de ramener et d'assurer la paix sur toute l'étendue du territoire national.
- De mettre plus de moyens à la disposition de BINUCA et la MISCA en général et à celle de la section des droits de l'homme et justice en particulier, pour leur permettre d'accompagner le Gouvernement dans son plan d'action nationale et dans le suivi des

recommandations des organes de traites du Conseil des Droits de l'Homme.

- Accentuer l'assistance technique au système judiciaire à la police et la gendarmerie afin de leur permettre de lutter efficacement contre l'impunité,
- Accentuer l'assistance au programme de soutien psychothérapeutique, aux programmes de réconciliation communautaire et à tous les secteurs de l'administration,

Je remercie tous ceux qui, forces de sécurité ou civils œuvrent à la protection de la population centrafricaine et ceux et celles qui ont bien voulu me rencontrer et discuter avec moi au cours de cette première mission. J'espère que je pourrais les rencontrer de nouveau lors de mes prochains voyages. Mes remerciements vont au BINUCA avec à sa tête, le General Babacar Gaye, les forces internationales, MISCA et Sangaris ainsi qu'à la Section des Droits de l'Homme et Justice avec à sa tête Renner Onana. Je remercie aussi toutes les agences du système des Nations Unies, l'Union Africaine et les Ambassadeurs qui ont bien voulu m'accorder une partie de leur temps.

Je vous remercie et attends vos questions.